PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

OBJET: Règlement numéro 015-128, modifiant le règlement de zonage

numéro 03-41, afin d'ajouter les microbrasseries à la

classification des usages et de modifier la gestion d'une

utilisation dérogatoire du sol

À la séance publique de consultation du conseil municipal de

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 5 octobre 2015 à 19 h 30 à la

salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon,

337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil :

Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage,

Dominique Labbé et Natasha Bouchard St-Amant sous la présidence de la

mairesse Lina Labbé.

Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de règlement.

2. Période de questions.

3. Levée de la séance.

Item 1 Présentation du projet de règlement

Madame Lina Labbé, mairesse fait un résumé du projet de règlement

numéro 015-128.

Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de

zonage 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classe d'usage

« commerce et service d'hébergement et de restauration » et de les

définir, ainsi que de modifier les modalités de remplacement,

d'extension et de modification d'une utilisation dérogatoire du sol.

Item 2 **Période de questions.**

Résumé des questions

Question: Aucune

Aucune personne n'était présente à la rencontre.

015-083 Item 3 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par, Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 19 h 45.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)